

# COMMISSION FUTSAL FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion du Mardi 26 Février 2019

Présents : MM. FOPPIANI Jean-Jacques, BELOUFA Amine, CHAMPION Hubert

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- **Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition** : Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- **Report de rencontre** : L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.
- **Changement avec accord de l'adversaire** : Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- **le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00** : La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

### Liste des clubs débiteurs des frais d'arbitrage, match perdu jusqu'à régularisation (décision du Comité de Direction du District du 19/01/19) : **NOGENT US 94 2**

20808169 : NOGENT US 94 2 / C NOUES D2.B du 22/02/2019

## FUTSAL D1

### -Rappel-

#### **20539575 – RUNGIS FUTSAL 2 / BOISSY UJ 1 Futsal D1 du 25/01/2019**

Reprise du dossier (PV du 22/01/18) et réception de l'attestation municipale. *La Commission reporte la rencontre au 01/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20539552 – CHAMPIGNY CF 2 / VITRY CA 2 Futsal D.1 du 09/02/19**

Courriel de Champigny Club Futsal du 11/01/19, nous informant de 2 matchs programmés le même jour. *La Commission reporte la rencontre au 09/03/19 au Gymnase Guimier à 15h00. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20539569 – BORDS DE MARNE 3 / CAL 94 FUTSAL Futsal D1 du 08/12/18**

Courriel de Bords de Marne Futsal du 03/12/18, nous informant de l'indisponibilité du gymnase pour cause de rencontre de Régional 2. *La Commission reporte la rencontre au 23/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20539558 – FUTSAL SUCY CLUB / B2M 3 Futsal D1 du 23/11/18**

Courriel de Sucs Futsal Club et de la Municipalité de Sucy-en-Brie du 19/11/18 et du club de B2M Futsal, (indisponibilité de l'installation) et propose de jouer la rencontre au 08/02/19. *La Commission, suite au report de la journée du 17/11/18, dit match à jouer le 01/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20539623 – CITOYEN DU MONDE 1 / VITRY CA 2 D1 du 05/04/19**

Courriel de Vitry CA nous informant du fait qu'ils ont 2 matchs à 24 h d'écart. *La Commission reporte la rencontre au 12/04/19. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20539615 – CHAMPIGNY CF 2 / BOISSY UJ 1 Futsal D1 du 09/03/2019**

Courriel de Champigny CF 2 du 01/02/19, nous informant que deux rencontres sont programmées le même jour. *La Commission donne son accord pour jouer la rencontre le 23/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

## FUTSAL D2

#### **20808145 – VITRY ASC 1 / A. URBAN 13 Futsal D2.B du 21/02/2018**

Lecture du rapport de l'arbitre.

*La Commission enregistre le 3<sup>ème</sup> forfait d'URBAN 13 entraînant son forfait général pour la saison. Avis aux clubs concernés.*

### -Rappel-

#### **20808145 – VITRY ASC 2 / VSG FUTSAL D2.A du 21/12/2018**

Compte tenu de deux rencontres en 24h pour Vitry ASC 2. *La Commission reporte la rencontre au 01/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

#### **20808258 – C NOUES 2 / BOISSY UJ D2.B du 23/02/2019**

Courriel de C'Noues et de la municipalité de Villiers-sur-Marne nous informant de l'indisponibilité du gymnase. *La Commission reporte la rencontre au 09/03/19. Prévenir l'équipe adverse.*

